

L'entretien prénatal

Une étape clé du suivi de votre grossesse



*C'est un moment essentiel d'informations,
d'écoute et d'accompagnement avec
une sage-femme ou un médecin*

Vous pouvez demander cet entretien dès le début de la grossesse.

Cet échange se réalise en couple ou individuellement.

Ce n'est pas une consultation médicale : vous ne serez pas examinée.



Au cours de l'entretien, vous pourrez échanger autour de sujets tels que :

- Les modifications liées à la grossesse, l'hypersensibilité, l'alimentation et le mode de vie pendant la grossesse, la vie de couple ...
- Le vécu des grossesses et des accouchements précédents, les différents modes de préparation à la naissance, le déroulement du suivi de la grossesse, le projet de naissance ...
- Le retour à la maison, l'alimentation du nouveau-né, les modes de garde, les rendez-vous à ne pas manquer ...
- Les droits de la femme enceinte au travail, les congés pré et postnataux, le congé paternité, les aides possibles, le congé parental ...



A tout moment de la grossesse.



45 minutes à une heure.



Respect et confidentialité



Prise en charge à 100%



**Contactez près de chez vous :
une sage-femme ou un médecin
de votre choix : libéral(e), hospitalier(e),
CPP ou PMI.**

CPP : Centre Périnatal de Proximité,
PMI : Protection Maternelle et Infantile

Tampon—coordonnées

